

Vendredi 16 décembre 2022
À Rennes

Se mobiliser pour l'avenir de l'agriculture en Bretagne

La Région adopte une nouvelle stratégie régionale pour l'installation-transmission

Parmi les principales régions agricoles d'Europe, la Bretagne joue un rôle fondamental dans la souveraineté alimentaire du pays et du continent. Grâce à une typologie originale, l'agriculture bretonne s'appuie depuis toujours sur de nombreuses exploitations familiales, à taille humaine. Menacé par l'évolution de la démographie agricole, elle entre dans une période cruciale pour son avenir : près d'un agriculteur sur deux en Bretagne va partir en retraite dans les dix années qui viennent. Confrontée à ce constat inquiétant et engagée dans la transition agro-écologique, la Région Bretagne a construit et adopté une stratégie globale et partenariale en faveur de l'installation et la transmission dans l'agriculture.

Renouveler les générations et accélérer les transitions : voilà les deux grands objectifs de la prochaine stratégie régionale pour l'installation et la transmission en agriculture, présentée par **Arnaud Lécuyer, Vice-président de la Région Bretagne** en charge de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'alimentation, lors de la session du Conseil Régional ce vendredi 16 décembre. Adoptée par l'assemblée, cette nouvelle étape fait suite aux Etats généraux de l'installation-transmission (EGIT) au cours desquelles près de 200 acteurs du monde agricole breton ont été associés pour une consultation inédite. A la clef, au sein de cette nouvelle stratégie, **des solutions pratiques et concrètes** favorisant le renouvellement des générations, condition cruciale pour l'avenir de l'agriculture bretonne, pierre angulaire de la souveraineté alimentaire française et européenne.

« Les prairies sont nos amies »

Grande région agricole européenne, la Bretagne compte **26 300 exploitations et 55 200 actifs agricoles** dont 36 400 chefs d'exploitations et co-exploitants. Elle demeure une région d'élevage avec **63 % de ses exploitations spécialisées en productions animales**. Les installations en production laitière représentent plus du tiers des installations de la région ; elles restent majoritaires malgré une diminution importante dans le Finistère et le Morbihan, notamment.

Alors que les installations en production hors sol restent stables, les projets hors grandes filières sont en augmentation : maraîchage, ovins, caprins, équins... Près de la moitié se font aujourd'hui hors cadre familial et une large partie concerne des personnes non issues du milieu agricole.



40% des installations se font par ailleurs en système biologique. Si la dynamique reste à un niveau élevé en Bretagne par rapport aux autres régions (750 par an dont 500 aidées), seulement **une installation en moyenne est réalisée pour trois départs en retraite** tandis que 1 500 départs par an sont estimés. Dans le même temps, **2 500 candidats entament le parcours pour démarrer une activité chaque année**, ce qui témoigne d'un réel potentiel.

Le vieillissement de la population agricole touche l'ensemble des filières, particulièrement les exploitations laitières. Les professionnels **âgés de 55 ans et plus, dits seniors, censés partir en retraite dans les 10 ans**, détiennent un potentiel important pour l'avenir de l'agriculture bretonne. Ils sont à la tête de près de la moitié des exploitations de la région et de 45 % de la superficie agricole utilisée (SAU).

Le renouvellement des générations constitue donc un enjeu clé pour le maintien d'une agriculture dynamique et diversifiée sur notre territoire.

Une stratégie issue d'un large travail collectif

Pour faire **perdurer le savoir-faire**, continuer **d'assurer l'alimentation** d'une large partie de la population et **réussir la transition agro-écologique** de la filière agricole bretonne, la transmission effective des exploitations est indispensable. Les sujets de **l'attractivité du métier d'agriculteur** sont aujourd'hui plus que jamais cruciales. La **gestion du foncier** représente par ailleurs un prérequis pour la réussite des installations en agriculture.

C'est à ce titre que **la Région a organisé les Etats généraux de l'Installation-Transmission (EGIT)**, afin de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés et de concourir ainsi collectivement au renouvellement générationnel en agriculture. L'objectif est d'atteindre, d'ici à **2028**, **l'objectif de 1 000 installations aidées par an en Bretagne**.

Avec **plusieurs séries de rencontres et d'ateliers** thématiques, réunissant quelque **200 intervenants et acteurs agricoles**, pendant près de 9 mois, les Etats généraux de l'installation-transmission ont représenté un moment inédit de concertation et de **travail collectif**, impliquant toutes les parties prenantes du monde agricole breton.

Disponibilité foncière, engagement des partenaires, formation, compétitivité et transmissibilité... :

4 ateliers thématiques se sont par exemple tenus en décembre 2021 pour dresser les constats, puis en mars 2022 pour identifier des leviers, et, enfin, en mai 2022, pour définir des axes prioritaires.

Les 148 structures qui participaient à la consultation ont dégagé **87 pistes concrètes**, dont certaines ont rassemblé un large consensus.

Les EGIT ont en effet permis d'identifier de plusieurs points partagés parmi lesquels le besoin de :

- renforcer la **place des collectivités locales** sur ces enjeux d'installation-transmission,
- **coordonner le pilotage** et la gouvernance,

Quelques chiffres des EGIT

- > **148 structures représentées**
- > **12 ateliers, 31 cahiers d'acteurs**, de 30 à 50 participants par atelier.
- > **3 séquences distinctes** : partager les constats, identifier les enjeux et pistes d'actions, concrétiser les idées.
- > **4 thématiques en atelier** : transmission et transition agro-écologique, foncier, territoires, attractivité et formation.

L'INSTALLATION EN BRETAGNE

507 installations aidées en 2021
(1 049 immatriculations au total)

dont 40% en bio

Âge moyen nouveaux exploitants :

30,3 ans

dont 29% de femmes

Surface moyenne à l'installation :

76 hectares

- de **centraliser et partager les données**,
- de sensibiliser plus largement le grand public et les professionnels,
- de consolider **la formation** et de **faciliter le mieux-vivre** au sein des exploitations agricoles.

La Région montre l'exemple

Désormais, s'ouvre le temps des engagements de chacun et la Région montre l'exemple puisque les réflexions engagées ont permis de bâtir ses propres accompagnements, en complément de l'action des différents partenaires. C'est **ce plan** qui a été présenté aux 83 élus régionaux, puis adopté, lors de la session plénière des 15 et 16 décembre.

Au-delà de document d'actions opérationnel, **une prise d'engagements forte et réciproque des structures impliquées** sera nécessaire pour atteindre l'objectif de 1 000 installations par an d'ici à 2028. La Région

réitère sa détermination à soutenir l'installation-transmission en agriculture en collaboration avec tous les acteurs concernés. **Elle appelle donc tous les acteurs économiques et associatifs** à se mobiliser.

La Région Bretagne avait fait de ces EGIT une des clefs du processus global pour sauvegarder et préparer l'avenir de l'agriculture bretonne. Elle tient à remercier l'ensemble des acteurs qui, par leur participation, ont participé à cette belle ambition commune.



La Région, déjà active sur l'installation à travers :

- > la **Dotation jeune agriculteur (DJA)** qui a permis 3 200 installations depuis 2014,
- > le **Soutien à l'installation en agriculture (SIA)**, dédié aux porteurs de projet de plus de 40 ans,
- > le **prêt d'honneur BRIT agricole**, unique en France, qui a bénéficié à 123 agriculteurs depuis 2016.
- > **3 200 installations** de jeunes agriculteurs depuis 2014
- > **40 % des installations** en agriculture bio en 2021

Six axes majeurs pour une nouvelle stratégie

A la suite des EGIT, s'appuyant sur ses constats et ses réflexions, la Région Bretagne a travaillé à la définition d'une nouvelle stratégie pour structurer son action dans les années à venir. Elle s'articule autour de 6 axes majeurs et planifie la mise en œuvre d'outils concrets pour répondre aux défis que rencontre notre modèle agricole.

> **Améliorer la transmissibilité des exploitations agricoles bretonnes** : la transmission, dimension essentielle de l'installation, se doit être anticipée et bien préparée pour accroître les chances d'une installation réussie. Or, elle reste aujourd'hui encore très peu accompagnée par les politiques publiques.

- mettre en place des guichets territoriaux, pour une information complète, au plus près du terrain,
- créer un dispositif transmission, avec un objectif de 500 diagnostics transmission par an (500 000€).

> **Accompagner les projets d'installation** : les candidats à l'installation sont aujourd'hui nombreux, mais seulement un tiers va au bout de sa démarche. La Bretagne ne fait donc pas face à une pénurie de candidats mais à la nécessité de mieux les accompagner. L'objectif est évidemment d'encourager des installations viables à long terme, pour préserver la capacité de ces nouveaux agriculteurs à être toujours en activité 5 ou même 10 ans après leur installation.

- renforcer le soutien à l'installation, avec un aide forfaitaire unique, la dotation jeune agriculteur (22 000€) et le renforcement du prêt d'honneur BRIT étendu à la filière laitière.
- encourager la transition agro-écologique, avec la mise en place de contrat de transition proposé aux agriculteurs, pour bénéficier de dispositifs d'aides.

> **Préserver, restructurer, orienter l'usage du foncier agricole** : l'accès au foncier reste un des principaux obstacles à l'installation. En attendant une éventuelle loi foncière nationale qui renforcerait les outils de contrôle public dans ce domaine, il est essentiel de mettre en œuvre des outils pour améliorer l'accès au foncier agricole à droit constant.

- intégrer le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) : la disparition de cette ressource menace la capacité productive de la Bretagne et sa contribution à la souveraineté alimentaire européenne. La Région Bretagne se fixe donc un objectif de **sobriété foncière** afin de protéger les terres agricoles.
- réformer le partenariat avec la SAFER : la Région travaillera avec la SAFER à un **contrat d'objectifs** régi par une convention cadre sur 3 à 5 ans com-

Le mot de ...

Loïg Chesnais-Girard,
Président de la Région Bretagne



« Notre agriculture doit poursuivre son rôle en matière de souveraineté alimentaire européenne, tout en réussissant la transition agro-écologique et en garantissant un mieux-vivre aux agricultrices et agriculteurs. C'est un défi immense, et la Région Bretagne veut se donner les moyens de le relever, avec cette nouvelle stratégie territoriale. »

prenant une obligation de résultats, notamment pour le stockage et la protection du foncier agricole.

- créer un observatoire foncier agricole régional, pour maîtriser la **restructuration parcellaire** et faciliter les transmissions, en lien avec les CRAB, la MSA, les EPCI, la SAFER.
- créer une foncière agricole, pour faciliter les **échanges fonciers** à l'échelle des EPCI, encourager le **regroupement parcellaire** et **l'élevage à l'herbe**, et améliorer la transmissibilité des fermes.
- développer d'autres partenariats sur le foncier agricole, en soutenant notamment l'action de l'association **Terre de Liens** en vue de conforter les interventions en faveur de l'installation.

> **Attirer et former aux métiers de l'agriculture** : les métiers évoluent, les profils des candidats à l'installation aussi ; les formations agricoles doivent donc évoluer en conséquence. Toutefois, le défi du renouvellement des générations ne pourra être relevé que si les emplois agricoles sont attractifs.

- pour une meilleure connaissance de l'agriculture bretonne, grâce à la plateforme **IDEO**, en direction des collégiens, lycéens, apprentis et personnes en reconversion.
- créer un nouveau dispositif de « classe à la ferme », testé pour une période de **3 ans**, sur le modèle des classes de mer ou nature.
- mettre en valeur l'agriculture à la Compétition des métiers, événement grand public dont les sélections régionales sont organisées en février 2023 à Saint-Brieuc. Les scolaires et étudiants y sont accueillis en priorité.
- développer l'accueil dans les exploitations, grâce à une **plateforme unique de stage de découverte**, et à des interventions d'agriculteurs en milieu scolaire.
- co-construire une stratégie de formation pour aboutir à la fin du premier semestre 2023 à un plan d'actions partagé.

- proposer de nouveaux parcours de formation, notamment à l'installation, **post-BPREA** (Brevet Professionnel Responsable **d'Entreprise Agricole**) et **un appel à projets** Qualif Emploi, pour parvenir à l'objectif de **900 candidats à l'installation en 2025**.

> **Territorialiser l'installation-transmission en s'appuyant sur les EPCI** : Il s'agit d'une affaire de proximité. L'implication des collectivités du bloc communal est essentielle pour l'efficacité des politiques d'installation-transmission sur le terrain. Les intercommunalités (EPCI) apparaissent comme l'échelon d'intervention le mieux adapté pour y parvenir ; la Région Bretagne propose donc de nouer des partenariats avec elles.

- intégrer un volet agricole dans les conventions Région/EPCI, pour renforcer la cohérence et la lisibilité de l'action sur le terrain.
- proposer aux EPCI un « pack installation », et leur permettre de participer à la dotation jeune agriculteur, au BRIT agricole et à la constitution de réserve foncière.
- constituer un réseau agricole et alimentaire des EPCI, avec notamment, l'organisation d'un forum annuel des EPCI, pour partager les expériences et valoriser les réussites.

> **Développer une stratégie de communication régionale en faveur de l'installation-transmission** : valoriser les transmetteurs et susciter de nouvelles vocations vers les métiers agricoles et l'installation, implique une communication positive et réaliste.

- communiquer auprès des futurs transmetteurs bretons, pour favoriser la transmission plutôt que l'agrandissement d'exploitations voisines.
- communiquer sur les métiers de l'agriculture bretonne, de manière large, et valoriser la pluralité des professions, la diversité des systèmes, les évolutions et les transitions en cours.



Autour de ces mesures et actions, qui se mettront en place progressivement dans les mois et les années à venir, la Région Bretagne se dote d'un cadre d'intervention structuré et cohérent pour **agir de manière collective et pérenne, avec toutes les parties prenantes de l'agriculture bretonne**.

Le mot de ...

Arnaud Lecuyer, Vice-président de la Région Bretagne en charge de l'agriculture, l'agroalimentaire et l'alimentation.

« Ce sont près de 10 000 fermes qui devront être transmises dans les 10 années à venir. C'est considérable à l'échelle d'une région, pour sa structure économique et son organisation territoriale. Nous faisons le premier pas en adoptant ces mesures essentielles ; nous attendons maintenant que tous les acteurs et décideurs s'impliquent à leur tour pour préparer l'avenir de l'agriculture bretonne. »



SERVICE PRESSE

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Julien Lagache (07 87 21 88 97)

www.bretagne.bzh/espace-presse @bretagne_presse